

Le peuple et le risque nucléaire

Le Conseil supérieur a toujours exprimé ses craintes et soucis sur les déchets nucléaires déposés dans le ventre de notre pays, dont les fuites ne sont pas à négliger.

En raison, d'une part des résultats de l'enquête effectuée auprès des travailleurs des sites par l'Église et Hiti Tau avec le soutien du C.O.E., et d'autre part de l'enquête de l'A.I.E.A. sur la situation radiologique des atolls de Moruroa et de Fangataufa et de l'étude de l'INSERM sur les effets radiologiques sur la santé, le Conseil supérieur constate un manque d'information pour répondre aux questions et inquiétudes dont le peuple souffre.

Le Conseil Supérieur demande donc aux fidèles de s'unir pour obtenir auprès du Gouvernement du Territoire et de l'Etat français : la levée du secret militaire sur les archives concernant les essais nucléaires afin que les chercheurs puissent procéder à l'analyse de ces documents ; la promulgation d'une loi imposant à la France l'installation d'une antenne de surveillance de la situation radiologique des atolls de Moruroa et Fangataufa ; une profonde et sérieuse étude des diverses maladies déclenchées par les effets de la radioactivité sur les anciens travailleurs employés sur les sites, et sur l'ensemble de la population polynésienne.